



Paroisses de Villemoble  
Mariage



# Vous voulez vous marier à l'Eglise





# Le mariage, un sacrement

Vous vous aimez et vous allez vous marier. Cet évènement revêt pour vous une grande importance et va donner à votre vie une orientation nouvelle. Parce que vous pensez que Dieu n'est pas étranger à l'amour que vous vous portez, vous souhaitez vous marier à l'Eglise pour que ce soit le Christ qui vous unisse par le sacrement du mariage.

Pour l'Eglise, le mariage est un sacrement :

- L'homme et la femme sont appelés à aimer : le mariage est le lieu de réalisation fécond de cette vocation.
- Dans l'amour humain se révèle l'amour de Dieu pour chacun : la vie quotidienne des époux trouve sa source dans la fidélité inconditionnelle de Dieu.
- Sur le chemin de votre amour, Dieu vous bénit, le Christ vous guide et l'Esprit Saint vous soutient.

***Jésus-Christ n'a certes pas inventé le mariage, mais par toute son existence et par le don de sa vie, Il a dévoilé le sens profond de toute alliance et de votre OUI d'aujourd'hui.***

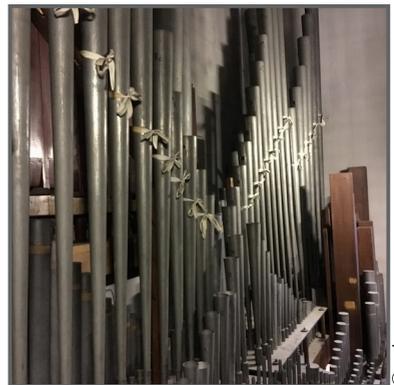
## La musique

Saint-Louis de Villemomble bénéficie des services d'une organiste titulaire. C'est donc avec elle que vous conviendrez du programme musical, étant entendu que ce dernier doit respecter le caractère religieux de la cérémonie.

Il convient de la contacter environ trois mois avant la date de votre mariage afin qu'elle puisse vous rencontrer et vous proposer des œuvres pour orgue en rapport avec le sacrement que vous vous apprêtez à recevoir.

D'une façon générale, l'appel à des amis musiciens amateurs est déconseillé.

***Par ailleurs aucun CD n'est admis.***



© pslv

Contact : Vanessa Régino  
vanessbocage@hotmail.fr

## Y-aura-t-il une messe pour notre mariage ?

Bien des mariages sont célébrés sans la messe (qui ne donne pas plus de valeur à votre mariage). Célébrer la messe, donc l'Eucharistie, pour votre mariage, c'est accepter d'aimer comme le Christ a aimé, dans le quotidien. C'est vouloir que l'amour l'emporte sur le mal, y compris celui qu'on peut se faire en couple. C'est aussi accepter de pardonner. En communiant au Corps du Christ, vous vous reconnaissez membres de son Eglise et envoyés par Lui vers vos frères.

Si participer à ce geste vous semble prématuré ou en dehors de votre chemin personnel, il vaut mieux ne pas le faire et s'en tenir à la bénédiction de votre union. Si, par contre, c'est un choix important pour votre vie et votre relation au Christ, alors, n'hésitez pas ! Dans les deux cas, l'important est d'être vrai, de correspondre à ce que vous vivez vraiment. Le prêtre avec qui vous vous préparez pourra vous aider dans votre réflexion et dans votre choix final.



© pstv

### La décoration florale

C'est normalement vous qui vous en chargerez, mais la fleuriste liturgiste de la paroisse peut vous conseiller ou le faire (sauf en juillet et en août où elle est absente).

### Les photos

Il est normal que vous souhaitiez conserver un souvenir photographique de votre mariage. Les bons photographes savent rester discrets et ne pas gêner le recueillement de tous. Désignez-les par avance et expliquez-leur le déroulé de la célébration.

### Le livret de célébration

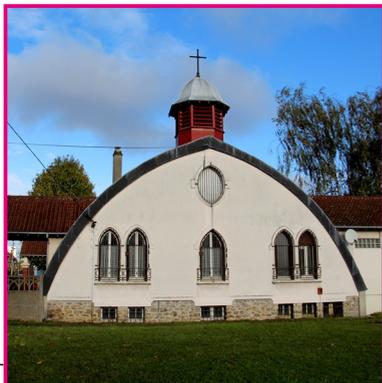
Il est utile de réaliser une feuille ou un livret pour indiquer le déroulement de la célébration, les chants, les lectures. Vous pouvez vous adresser au secrétariat de la paroisse pour consulter des modèles susceptibles de vous inspirer.

## **Vous avez décidé de vous marier**

La préparation se déroule de janvier à mars.  
Sept rencontres (5 mercredis soir et 2 dimanches toute la journée) sont prévues. Les fiancés sont reçus et suivis par des couples mariés de nos paroisses et par les prêtres.

### **La participation financière**

Notre diocèse propose, à titre indicatif, une offrande de 200€. Celle-ci est destinée à la vie de la paroisse. Ceux qui sont en difficulté donnent moins, ceux qui peuvent donnent plus, dans un esprit de partage et de solidarité.



© psv

### **Monsieur le curé reçoit**

Le mercredi de 17h à 18h30  
Le samedi de 10h à 12h  
Sur rendez-vous 01 45 28 71 81  
Eglise Saint Louis  
18 place de la République  
Villemomble

### **Pour tout renseignement**

Saint-Louis / Saint-André  
Notre-Dame d'Espérance  
01 45 28 71 81  
[psl.villemomble@orange.fr](mailto:psl.villemomble@orange.fr)



© psv